

1.2. L'organisation du paysage et des vues

1.2.2. Unités paysagères

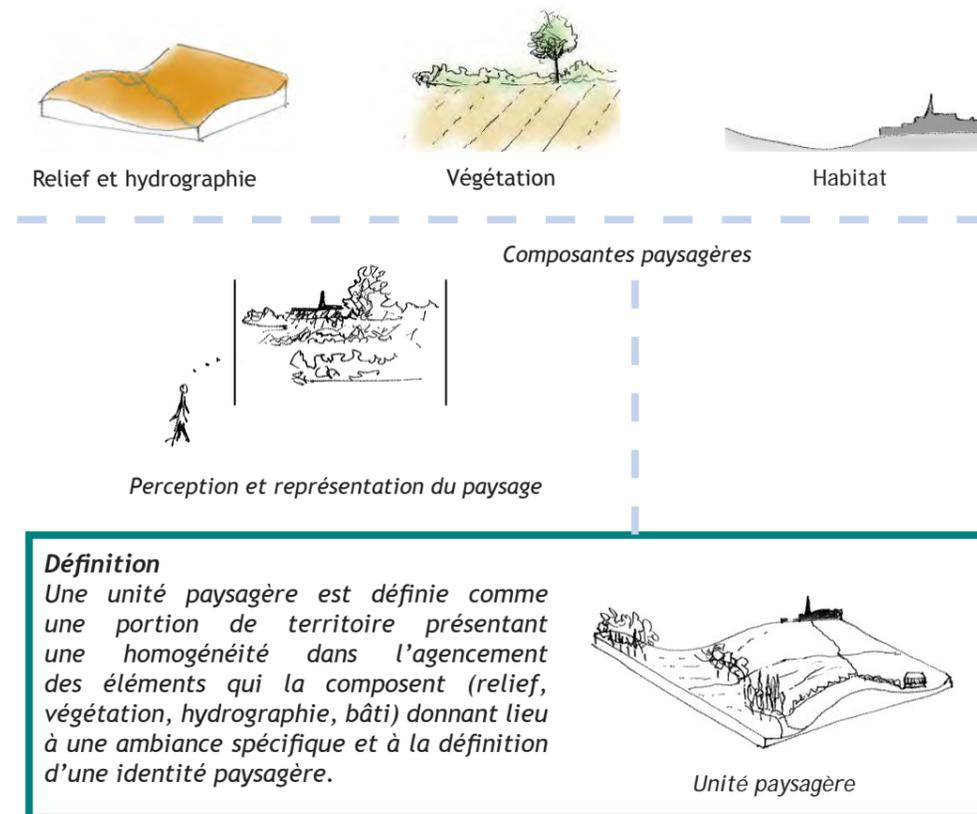


Schéma 3 : Définition des unités paysagères

Les unités paysagères définies sur le territoire sont présentées ci-après (Cf. Carte 'Unités paysagères', source : DREAL). Le site étudié s'inscrit dans l'unité paysagère du Plateau de Loudéac.

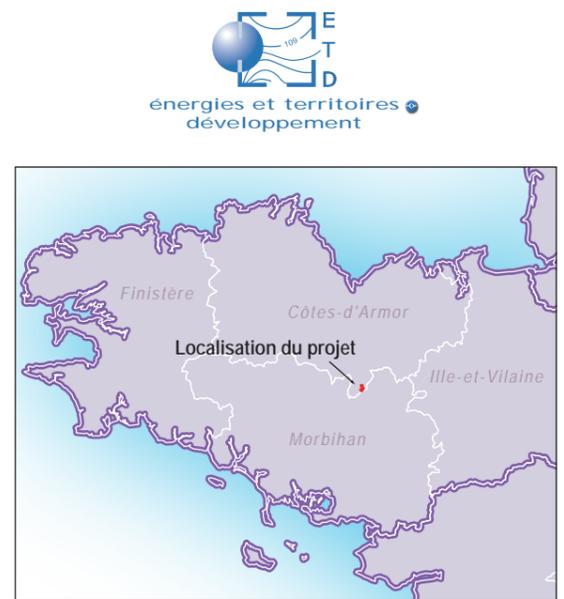
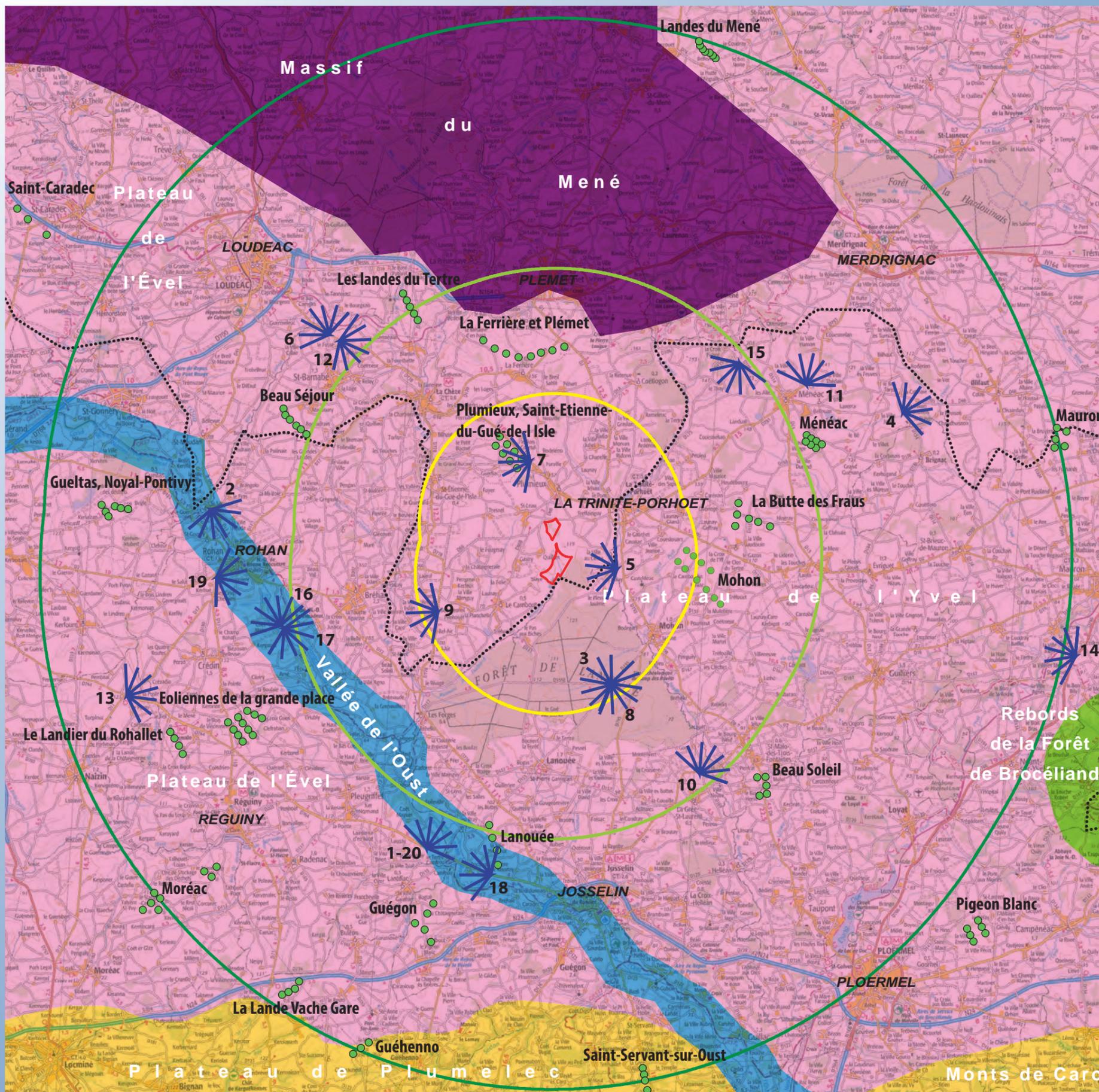
Liste des unités paysagères

- Plateau de Pontivy - Loudéac : plateau de l'Yvel et plateau de l'Evel, au coeur de l'aire d'étude,
- Vallée naviguée : vallée de l'Oust, traversant l'aire d'étude dans un axe sud-est / nord-ouest,
- Massif du Mené au nord-ouest.

Leurs caractéristiques topographiques, d'occupation du sol, d'organisation des vues et leurs tendances d'évolution sont abordées. Le contexte paysager proche est décrit dans une partie spécifique (I.2.3.).

Les illustrations sont localisées sur la carte 9. Le site étudié est localisé approximativement sur les photographies. Les photomontages de la partie III relative aux impacts présenteront le projet éolien précisément. Les coupes topographiques rendent compte de l'organisation du relief et localisent précisément le site étudié. L'axe des abscisses représente la distance, celui des ordonnées l'altitude. La représentation de l'altitude est parfois faite avec un facteur d'exagération pour mieux lire les ondulations fines du relief.

Les thématiques relatives aux sites patrimoniaux et touristiques sont traitées dans des parties spécifiques (I.3.1. et I.3.2.).



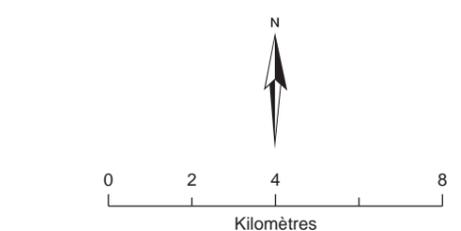
Zone potentielle d'implantation (ZPI)

- Unités paysagères
- Plateau de Pontivy-Loudéac
 - Paysage de bocage dense sur collines
 - Vallées naviguées
 - Relief des Landes de Lanvaux
 - Massif de Brocéliande

Recul à la ZPI

- 5 km
- 10 km
- 20 km

- Limite départementale
- Parcs éoliens construits
- Localisation des photographies



Sources : ETD, DREAL, Scan100 ©IGN

Carte 9 : Unités paysagères

Localisation

Ce plateau occupe le **centre Bretagne** et se prolonge au delà des limites administratives dans les Côtes d'Armor, le Morbihan, et en Ile-et-Vilaine.

A l'échelle de l'aire d'étude, cette unité s'étend dans la majeure partie du territoire (20 km autour du site), dans les départements du Morbihan et des Côtes-d'Armor. Deux ensembles paysagers sont distingués : le **plateau de l'Yvel** et le **plateau de l'Evel** localisés **de part et d'autre de l'Oust**. La vallée de l'Oust est considérée comme une unité de paysage et décrite ci-après. L'unité du plateau de Pontivy-Loudéac **comprend le site étudié**, sur le **plateau de l'Yvel**.

A l'est, une **transition** s'observe avec les paysages du **massif de Brocéliande** où alternent les lisières de la forêt sur les versants, les hauteurs boisées et de landes, et des cuvettes cultivées.



9. Vallée du Lié. Ondulations du plateau. Vue vers l'ouest depuis la RD778 à l'ouest du Cambout.



10. Vallon, cultures, bois et bocage. Carrière de Ménéac. Vue vers l'est depuis la RD175.

Caractéristiques

Les deux **plateaux de l'Evel et de l'Yvel** présentent des **composantes paysagères comparables**, suscitant des **ambiances similaires**. Ils correspondent à **deux bassins versants distincts**, celui du Blavet à l'ouest (plateau de l'Evel) et celui de l'Oust à l'est où les motifs de l'eau sont plus sensibles (plateau de l'Yvel). Ils présentent des caractères marqués d'un **paysage agricole moderne**, constitué de grandes parcelles de cultures et ponctué de nombreux bâtiments d'élevage, de stockage et de transformation.

L'ensemble présente un **relief peu marqué**, mais animé par des réseaux de petites vallées : l'Yvel, l'Evel, leurs affluents et ceux de l'Oust. Les vallées du **Lié** et du **Ninian** traversent le plateau de l'Yvel.

Ainsi, le sol n'est jamais complètement plat et donne une ambiance générale de **plateau ondulé** (photos 9 et 10). L'orientation des vallées est très diverse et contribue à un **sentiment de désorientation**. Cette sensation continue de plateau jamais complètement plat alimente l'image d'un **paysage infini, sans cesse renouvelé**.

Les **vallées** accueillent un **grand nombre de plans d'eau**, dont le vaste **lac au Duc à Ploërmel** (artificiel) et un réseau hydrographique dense, composé de cours d'eau et de zones humides.

Ajoutées au sentiment général de plateaux ondulés, aux directions incertaines, les **composantes de la végétation arborée** et leur répartition **participent à la désorientation** générale ressentie en centre Bretagne. Le plateau de Pontivy-Loudéac montre **peu de bocage** (talus) à l'état résiduel dans cette partie du territoire, et la végétation s'exprime le plus souvent sous forme de **boisements ou bosquets**, répartis sans ordre structurant. Les **haies** ne sont **pas continues**, elles accompagnent les chemins, hameaux et certaines parcelles, sans créer un maillage régulier. Les **cours d'eau et leurs reliefs** condensent une **plus forte présence arborée** (bois en appui sur les coteaux, végétation des berges, fonds de vallée et zones humides). Sur le **plateau de l'Yvel**, les **petits boisements** sont **plus nombreux**. Le **plateau de l'Evel** apparaît **plus dégagé**.

La **forêt de Lanouée** s'inscrit au centre de l'aire d'étude au niveau des limites départementales du Morbihan et des Côtes-d'Armor. S'ajoutent les forêts de la Hardouinais et de Loudéac en limite nord (photo 11).



11. Horizon boisé au nord créé par le massif du Mené (vue vers le nord depuis la RD793 au nord de Ménéac).

Les **petites vallées** sont **globalement peu habitées**. D'une manière générale, les **bourgs** se sont implantés **de préférence sur les plateaux**. Les axes routiers principaux empruntent les plateaux, les portions de **route** restant **rares en vallée**. Depuis les **routes**, les **vues** sont **souvent fermées** par la végétation, soit par les haies qui délimitent la route, soit par la succession de haies et bois présents dans les parcelles. S'ajoute le rôle du relief. Le **réseau routier** offre ainsi des **vues principalement depuis les parties hautes dégagées**.

La **dispersion des éléments bâtis** n'est pas particulière à cette unité. Les bourgs, hameaux, fermes sont dispersés sur le territoire et occupent des positions aux sommets des légers reliefs. Des petites églises se trouvent elles aussi souvent isolées, et marquent le paysage d'une **présence spirituelle très répartie**.

Il en est de même des **éléments bâtis plus récents** : bâtiments d'élevage, silos, établissements agro-alimentaires, ainsi que de l'habitat contemporain. Autour de certains bourgs, les logements récents occupent souvent de vastes secteurs et sont associés à de grands linéaires de routes. Zones d'activité et zones industrielles se lisent en particulier le long des grands axes routiers qui traversent le plateau (RN24, RD764, RD766...).

Les **parcs éoliens** marquent les points hauts. Dans ce paysage constitué de nombreuses composantes dispersées, les éoliennes ajoutent une note animée et le symbole d'une modernité soucieuse de l'environnement. La concentration des centrales éoliennes en centre Bretagne porte le risque d'une saturation du paysage et d'une confusion dans les modes de répartition (source : Atlas des paysages du Morbihan).

Représentation

Le plateau de Loudéac apparaît comme un **paysage « rural breton »** marqué à la fois par les **ambiances d'une authenticité intérieure et agricole**, mais aussi par les objets de **l'agriculture moderne**. C'est un paysage que l'on peut qualifier d'ordinaire, ou de familier, sans organisation marquante.

La relative **dispersion** des composantes et sa **variété** donnent à ces paysages la **faculté d'accueillir de nombreuses évolutions possibles**, sans craindre de perdre leur identité.

La **fréquentation touristique** se concentre dans les **vallées navigables**, dans les **villes**, et touche **peu le plateau**, à l'exception de la découverte du **patrimoine religieux**. La **forêt de Lanouée** se prête aux promenades.

Rapport au site étudié

Le **site éolien étudié** est compris **dans cette unité**.

Des **vues d'ensemble** avec le site s'organisent depuis les lieux dégagés sous l'influence des ondulations du relief, des haies, bosquets et des massifs forestiers. Il s'agit de vues **lointaines à proches**. En s'éloignant, le site se lit **en arrière-plan de lignes de relief intermédiaires**. A l'échelle du périmètre éloigné, le site est **souvent perçu avec d'autres parcs éoliens** existants sur le plateau. Les photos 12 à 15 illustrent l'organisation du paysage et des vues lointaines.



12. Paysage du plateau de Pontivy-Loudéac. Plateau de l'Yvel. Vue vers le sud-est depuis la RD778 au sud-est de Loudéac entre Loudéac et La Chèze.



13. Paysage du plateau de Pontivy-Loudéac. Plateau de l'Evel. Vue vers le nord-est depuis le carrefour de Sainte-Brigitte sur RD17 / RD764 au sud-ouest de Rohan



14. Paysage du plateau de Pontivy-Loudéac. Plateau de l'Yvel. Vue vers l'ouest depuis la RD766 au sud de Mauron



15. Paysage du plateau de Pontivy-Loudéac. Plateau de l'Yvel. Vue vers le sud-ouest depuis la RD106 à l'ouest de Ménéac.